

## Communiqué de Presse

Chatsworth, le 6 mai 2010

Après deux années de travail, dont les résultats intermédiaires furent annoncés dans [nutraingredients-usa.com](http://nutraingredients-usa.com) en Mars 2009,

### **“Cranberry industry develops standard testing method/ 26-mar-2009”**

La méthode de mesure BL-DMAC a été publiée le 21 avril dernier dans le « Journal of the Science of Food and Agriculture » (WILEY-BLACKWELL): Multi-laboratory validation of a standard method for quantifying proanthocyanidins in cranberry powders.

En 2008, l'industrie américaine de la cranberry avait rejoint un groupe de travail créé par des scientifiques américains spécialistes de la cranberry, en collaboration avec 5 laboratoires expérimentés et spécialisés dans les analyses quantitatives des proanthocyanidines (PAC) de cranberry et qui participaient à la validation inter-laboratoire internationale.

La nouvelle méthode de mesure, développée par Brunswick Laboratories, Norton, MA, USA, porte le code BL-DMAC et elle remplace la version antérieure (code DMAC/PAC003). Cette version avait servi à quantifier la teneur en PAC des produits dans les dossiers soumis par le pétitionnaire lors de l'obtention des Avis positifs de l'AFSSA en 2004, 2005 et 2007 sur l'anti-adhésion bactérienne des PAC de la cranberry observée sur les E.coli - responsables de 80 % de infections urinaires. La méthode BL-DMAC est une version simplifiée, plus rapide, plus fiable, moins onéreuse et surtout produisant le même résultat que la précédente, notamment 36 mg PAC dans 300 ml de boisson de jus de cranberry.

De plus, la méthode BL-DMAC est accessible à tous (voir site internet ci-dessus) car elle utilise un standard de procyanidine A2 disponible dans le commerce.

Dr. A. Howell, Présidente de l'Association DMAC ajoutait: « Une méthode standardisée, internationalement validée, et ayant l'aval des producteurs américains est indispensable pour la recherche scientifique sur la cranberry comme pour le consommateur. Il est impératif de pouvoir garantir que la teneur en proanthocyanidines soit mesurée d'une manière fiable. Cela est essentiel pour établir des recommandations d'emploi pour les consommateurs, pour vérifier l'efficacité et la durée de vie des compléments alimentaires. Dans ces conditions, les allégations existantes en France pourront être maintenues avec la valeur devenue une référence de 36 mg PAC/jour ».

L'utilisation généralisée de la méthode BL-DMAC par tous les intervenants doit contribuer à unifier les fabricants face aux demandes des consommateurs pour des produits efficaces et face aux exigences des Autorités Sanitaires (AFSSA en France, EFSA en Europe) et Réglementaires: pas de référence à une teneur en actif sans référence à une méthode standardisée et validée internationalement.